

#### Circulaire d'information

# Séjour pédagogique à Crest-Voland (janvier 2019)

Madame, Monsieur,

Les professeurs du cycle3 proposent aux élèves un séjour pédagogique à Crest Voland la première semaine de janvier. Le séjour est ouvert à tous les élèves.

Les enfants qui ne pourraient participer pour des raisons diverses seraient répartis dans les classes de cycle 2.

Le départ se fera le dimanche 6 janvier à 20 h et le retour aura lieu le dimanche 13 janvier vers 7-8 h.

Voici les grandes lignes du projet :

Lieu du séjour	Hébergement	Objectifs	Transport	Coût du séjour
Crest-Voland (Savoie)	Centre Terres de Gosses	séjour pédagogique de découverte de la montagne et des sports de neige	Car ADS Voyages St Jacques de la L.	310 €

#### Programme envisagé

Activités sportives : ski, raquettes, traîneau à chien, luge savoyarde.

Visites: visite d'une ferme typique.

#### Formalités administratives

Les familles ayant pris l'assurance de l'école n'ont rien à fournir. L'école assure les enfants.

Les familles qui ont leur propre assurance doivent fournir une carte d'assurance rapatriement (prendre contact avec votre assureur).

Vous renseignerez en plus l'autorisation parentale ci-jointe.

#### Dernières informations:

Un dernier document vous sera adressé juste avant les vacances afin de vous informer des horaires précis.

La charte de l'enfant sera bientôt distribuée et devra nous être retournée avant les vacances de Noël.

#### Coût du séjour

310€ payable sur janvier, février et mars.

Compte tenu que tous les enfants participent, nous vous confirmons le prix du séjour à 310 €.

Une aide de 50 € sera attribuée aux familles qui ont deux enfants scolarisés au sein du Groupe Scolaire d'Argentré du Plessis et qui partent sur une durée d'au moins 3 jours consécutifs au cours de la même année scolaire. La réduction de 50 € s'applique sur l'aîné de famille du Groupe Scolaire.

Ce prix inclut le voyage aller-retour, l'ensemble des activités sportives ainsi que les visites. Il ne restera à votre charge que l'argent de poche (une somme d'environ 20 € paraît raisonnable).

En cas d'annulation de dernière minute sans justificatif le voyage restera à la charge de la famille sinon la situation sera étudiée personnellement par la direction pour un remboursement partiel ou total.

Nous sommes conscients que ce projet peut entraîner des difficultés financières pour certaines familles. Si cela est votre cas, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. BONAMY.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les professeurs du cycle 3.

Le Chef d'Etablissement A. BONAMY



Circulaire d'information

# Séjour pédagogique à Crest-Voland (janvier 2019)

### Inscription et paiement

à redonner à l'enseignant au plus tard pour le jeudi 29 novembre 2018

Coût du séjour : 310 euros NOM ...... Prénom (de l'élève) Classe CM1 / CM2 ...... ..... **INSCRIPTION** ☐ Nous inscrivons notre enfant au séjour à Crest-Voland. ☐ Nous ne souhaitons pas inscrire notre enfant au séjour à Crest-Voland. Nous allons prendre rendez-vous avec M. BONAMY. Nous avons noté que les enfants qui ne pourraient participer pour des raisons diverses seraient répartis dans les classes de cycle 2. **PAIEMENT VEUILLEZ INDIQUER CI-DESSOUS VOTRE SITUATION:** ☐ Nous prenons entièrement à notre charge les frais du séjour ☐ Nous bénéficions d'une aide versée directement au collège (Comité d'Entreprise, MSA, etc...) Précisez laquelle : ...... Montant : Il nous reste donc à verser personnellement la somme de : Merci de noter ci-dessous votre choix de règlement : ☐ En 3 fois par prélèvement automatique : 110 € en janvier, 100 € en février, 100 € en mars. ☐ En 3 fois par chèque bancaire à l'ordre de l'OGEC La Salle St Joseph : 110 € en janvier, 100 € en février, 100 € en mars.. Vous fournirez les trois chèques avec cette feuille de règlement en indiquant au dos du chèque la date d'encaissement. ☐ Autre mode de paiement : ..... A..... Le..... Signature des Parents ou du responsable légal



### Autorisation parentale séjour Crest-Voland

Autorisation parentale à remettre avant le jeudi 29 novembre 2018 à l'enseignant de votre enfant

• AUTORISATION PARENTALE
Je soussigné(e) (NOM - Prénom)
Adresse complète :
N° Tél. portable où l'on peut vous joindre en cas d'urgence :////
e-mail :
agissant en qualité de (1) père, mère, parents, exerçant le droit de garde, tuteur,
autorise ma fille / mon fils (1): Classe:
à participer au voyage organisé par l'Ecole La Salle St Joseph d'Argentré du Pl. à Crest-Voland du 06/01/19 au 13/01/19,
déplacement qui s'effectuera en car.
(1) Barrer la mention inutile
2 - DECHARGE MEDICALE ET AUTORISATION
Problèmes particuliers :
- Allergies :
- P.A.I. (prévoir l'ordonnance et les médicaments pour la semaine) :
- Allergies alimentaires :
Autorisation:
Je soussigné Mme, M., autorise le chef d'établissement
Antoine BONAMY ou son équipe pédagogique à prendre toutes décisions médicales nécessaires pour mon enfant.
Nous serons alertés automatiquement en cas de problème de santé de notre enfant.
• ENGAGEMENT
Il est entendu que le règlement de l'école La Salle Saint-Joseph continue à s'appliquer pendant les voyages et sorties.  C'est pourquoi, je m'engage à respecter le règlement lors du voyage.  Ainsi, - je respecterai toutes les consignes données par les accompagnateurs  - je maintiendrai le car dans un bon état de propreté et d'ordre,  - je me comporterai avec politesse et respect tant dans le groupe et envers les accompagnateurs qu'envers les
personnes du centre de Terres de Gosses,
Les téléphones portables et tout appareil numérique (tablette, appareil photo numérique, jeux vidéos) sont interdits.
Tout manquement à ce règlement entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'au rapatriement d'autorité ( <u>à la charge des parents</u> )
A :, le, le
Signature de l'eleve, Signature des parents ou du responsable legal